

CONSEIL MUNICIPAL DE CARAGOUDES

Séance du 18 novembre 2024 à 21H00

Présents :

Mmes LAURENT Anne, GENSSLER Édith, RACAUD Béatrice, SAVO Sylviane
MM. CLARET Jean-Jacques, MARCHANT Marcel, ASSEMAT Matthieu, BONAFOUS
Raymond, DUCOMMUN Frank, SERAN Loïc.

Absent excusé : M. MERLIO Gwenaël.

Secrétaire de séance : Mme GENSSLER Édith.

Monsieur le Maire préside le Conseil et ouvre la séance à 21h00.

Les comptes rendus du 20 septembre et du 11 octobre 2024 sont approuvés à l'unanimité.

Délibération 2024-24 ESIT – Nouveau contrat SIPOM concernant la collecte des déchets ménagers et assimilés

M. le Maire donne lecture du nouveau contrat précisant les différents tris (ordures ménagères, les recyclables et les biodéchets), et les coûts correspondants.
Le Conseil Municipal a approuvé cette délibération à l'unanimité.

Délibération 2024-25 Adhésion au Syndicat Mixte de l'Eau et de l'Assainissement de Haute Garonne Réseau31, transfert des compétences assainissement collectif -

M. le Maire rappelle la précédente décision prise entre la Communauté de communes et les communes sur le transfert de l'assainissement collectif à Réseau31. Il convient de finaliser cette démarche en adhérant au Syndicat Mixte de l'eau et de l'Assainissement à compter du 1^{er} janvier 2025.
Deux délégués doivent être désignés pour représenter la commune.
Se sont proposés : Mme GENSSLER Edith et M. CLARET Jean-Jacques.

Le Conseil Municipal a approuvé cette délibération à la majorité par 9 voix POUR et 1 ABSTENTION.

Délibération N° 2024-26 Décision modificative N° 04 BP 2024 – Attribution de compensation 2024

M. le Maire rappelle les décisions concernant ce dossier. En date du 20 septembre 2024 le conseil a approuvé la révision libre reste à charge 2023 « portage des repas » d'un montant de 2 584,24 € et 100 € d'adhésion. Lors de l'élaboration du budget primitif 2024, la somme de 6 600 € a été attribuée à l'article 739221 Attribution de Compensation. Cette somme représente l'AC 2023 (dont 1 600,73 € + 100 € d'adhésion pour le portage de repas 2022).

Vu la participation demandée en 2024, M. le Maire propose d'effectuer une décision modificative pour avoir les crédits nécessaires au BP 2024 :

Article 739221 + 1 000 €

Article 615221 – 1 000 €

Le Conseil Municipal a approuvé cette délibération à la majorité par 9 voix POUR et 1 ABSTENTION.

Rapport d'activités de la Communauté des Communes TERRES du LAURAGAIS

M. MARCHANT Marcel, délégué à la Communauté de communes, expose le bilan annuel d'activité de la CC Terres du Lauragais, ventilé par grands domaines de compétences, ainsi que les éléments du compte administratif.

Comptes rendus des réunions intercommunales

M. MARCHANT Marcel fait le compte rendu de la réunion de l'intercommunalité du 24 septembre 2024 et du 29 octobre 2024 dont le détail est consultable sur le site de l'Intercommunalité Terres du Lauragais.

Mme RACAUD Béatrice fait le compte rendu de la dernière réunion de l'ESIT de Tarabel.

Questions diverses

- Repas des Aînés du 8 décembre 2024. Présence du Conseil municipal si possible pour le rangement et nettoyage.
- Le Foyer socio-éducatif du collège de Caraman demande une participation communale. Aucune suite n'est donnée.
- Une demande d'étude pour l'installation de prises électriques extérieures a été faite auprès du SDEHG.
- Des travaux sont à prévoir au niveau de l'église : vierge et monuments aux morts.
- Une demande de classement d'un terrain en zone constructible a été déposée en Mairie. Avis défavorable. Une réponse au nom du Conseil municipale sera faite à l'administré.
- Remerciements à toutes les personnes qui sont intervenues lors de la cérémonie du 11 Novembre et qui ont contribué à la réussite de cette manifestation, notamment les propriétaires pour l'exposition organisée à cet effet.

La séance est levée à 22h15